CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 85 745 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne affichait un encours de dette de 59,6 M€, soit 696 € par habitant, une épargne brute égale à 18,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 4,2 ans.

Dette par habitant
696 €
59,6 M€ au total

Capacité de désendettement
4,2 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
18,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
709 € / hab.
60,8 M€ au total

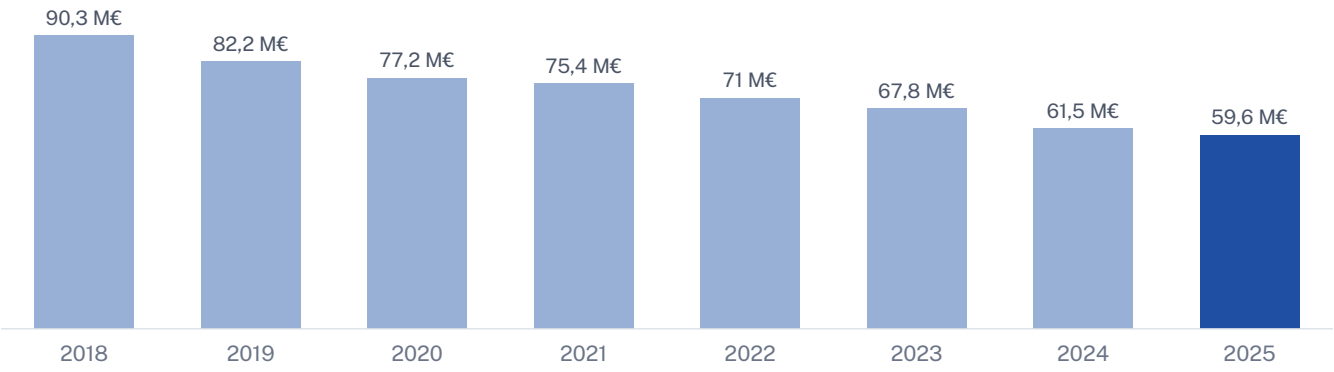
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	709 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	20 %	142 € par habitant : un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	18,8 %	164 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	696 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	185 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	-58 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus bas.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 90,3 M€ en 2018 à 59,6 M€ en 2025 (-34 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	90,3 M€	17,3 %	8,9 ans	8,8 M€
2019	82,2 M€	29,1 %	4,1 ans	8,3 M€
2020	77,2 M€	25 %	5 ans	9,4 M€
2021	75,4 M€	27,7 %	4,1 ans	15,2 M€
2022	71 M€	23,9 %	4,3 ans	14,6 M€
2023	67,8 M€	29,2 %	3 ans	13,7 M€
2024	61,5 M€	21,3 %	4 ans	18,1 M€
2025	59,6 M€	18,8 %	4,2 ans	15,8 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	3,4 M€ pour 20 projets
Part du coût des projets payée par l'État	20,5 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	48 k€ pour 2 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Creation d'un pole d'echanges multimodal de l'eco quartier de la gare de compiegne / margny-les-compiegne - phase 1 - pem nord (hors parvis nord) et pem sud - carrefour en tete de pont louis xv	514 101 €
2025	DSIL	Amenagement d'une zone naturelle de loisirs suite a la fin d'exploitation d'une carriere a choisy-au-bac - phase 1 : travaux d'amenagement du bassin et des acces	300 000 €
2023	DSIL	Extension de la crèche de la Prairie II : étude de programmation et acquisition	100 925 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.